L’agenda 21 au lycée,
Où en est-on ?

L'événement de lancement : le set de table et le stand à la cantine

L'enquête, qui a participé ?

Ouverte à tous, ont participé :

40 % des élèves

30 % des enseignants

18 % des agents

39 % des personnels administratifs

Les actions déjà menées au lycée ?

Au CDI

- Collecte de piles
- Collecte de cartouches d'encre usagées

Lors de journées d'information :

- Education à l'alimentation
- Information sur les conduites addictives (drogue, alcool…)

Le lycée est aussi équipé dans certains bâtiments de double vitrage et mène une politique de réduction des consommations d'énergie.

Quelles actions à mener ?

Suite au sondage effectué quelques actions sont apparues comme prioritaires selon les usagers du lycée :

- L’alimentation
- La santé
- Les déchets
- Le cadre de vie
- L’eau

	1er choix	2e choix	3e choix	
Déchets	78	41	58	177
Eau	65	62	29	156
Alimentation	112	56	38	206
Achats éco-responsables	29	47	43	119
Santé	81	53	43	177
Cadre de vie	85	37	43	165
Engagement social	27	33	49	109
Gestion et prévention des risques	34	51	46	131
commerce équitable	27	31	42	100
Biodiversité	27	24	52	103
Lutte contre le réchauffement climatique	49	41	50	140
Coopération locale et internationale	22	29	52	103
Solidarité entre les générations	60	32	56	148

Qui va mener ces actions?

Un comité de pilotage va réfléchir sur les différentes actions à mener pour proposer des actions concrètes auxquelles pourront participer tous les membres du lycée.

Ce comité de pilotage est composé d'enseignants, de membres du personnel administratif, d'agents de cantine, d'infirmiers…

Mais il faut aussi, voire SURTOUT, des élèves pour permettre de rendre le lycée plus agréable à vivre.

Quel rôle pour les élèves?

Tous les élèves volontaires sont les bienvenus pour une action de courte durée ou pour s'investir de manière plus importante.

Ceux qui souhaitent participer activement peuvent devenir délégués agenda 21, c'est à dire qu'ils représenteront leurs camarades pour l'agenda 21 du lycée.

Ils recevront une formation de 3 demies journées au lycée où on leur expliquera comment mener un projet de bout en bout. Cette méthode pouvant servir après pour les projets à mener dans le cadre scolaire ou professionnel.

Comment devenir Délégué Agenda 21 ?

Il suffit de signaler à son professeur principal ou à la vie scolaire que l’on souhaite être délégué agenda 21.

Prochaine action ? Le concours de logo

Un concours va être ouvert au lycée pour créer le logo Agenda 21 du lycée Pierre Emile Martin.

Ce concours est ouvert à tous : enseignants, personnels administratifs, agents et bien sûr aux élèves.

D'ici quelques jours des affiches disposées dans le lycée vous informerons des critères de sélection du logo gagnant.

Les élèves délégués à l'agenda 21 pourront s'ils le souhaitent faire partie du jury qui sélectionnera les meilleurs logos.